NORDINFO.COM

CRE LAURENTIDES

Des stationnements incitatifs pour contrer l'auto solo

Publié le 11/12/2023

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) annonce le lancement officiel de la phase deux du réseau régional de stationnements incitatifs, menée dans le cadre de la démarche *Climat de changement*.

Grâce à la participation des municipalités des MRC des Laurentides, d'Antoine-Labelle, des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil et de La Rivière-du-Nord, ce sont maintenant plus d'une trentaine d'espaces de stationnement et près d'une centaine de cases qui sont à la disposition de la population, et ce, dans 17 municipalités du territoire.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), le CRE Laurentides s'est vu confier la mission de diminuer la place de l'auto solo. L'analyse alors menée a permis de constater un besoin d'espaces dédiés pour favoriser le covoiturage et l'accès au transport en commun. À terme, le réseau de stationnements incitatifs sera déployé sur tout le territoire des Laurentides grâce à sa mise en oeuvre en trois phases, du nord au sud, d'ici juillet 2024.

« On retrouve un nombre important de cases de stationnements qui restent inoccupées durant la journée, en attendant d'être utilisées les soirs et les fins de semaine. Puisque ces espaces ne sont pas sans impact, pourquoi ne pas optimiser leur vocation en plus de diminuer les coûts liés à un tel projet? », mentionne Anne-Sophie Monat, directrice adjointe au CRE Laurentides.

Un travail de collaboration

Du démarchage est fait depuis le printemps 2022 pour compléter les phases un et deux du réseau. Le projet n'aurait toutefois pas cette envergure sans la collaboration des municipalités et des organismes partenaires.

En effet, le centre de gestion des déplacements MOBA, Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL), Transport adapté et collectif Argenteuil (TAC Argenteuil) et Exo ont également été des partenaires essentiels, permettant notamment l'accès à une carte interactive pour la population, un arrimage avec les services de transport en place et l'accès aux stationnements incitatifs existants.

Prochaine étape : les MRC de Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville

La phase trois du projet sera complétée au printemps 2024. Cette dernière va cibler les MRC de Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville. À terme, cela permettra au réseau de couvrir l'ensemble du territoire laurentien pour juin 2024.

« Le fait que 17 municipalités se soient lancées dans l'aventure pour les deux premières phases du projet montre qu'il y a un réel besoin dans la région. Il faut diversifier l'offre en mobilité durable pour la population si l'on veut diminuer la place de l'auto solo et les GES! Si vous avez des espaces de stationnement à partager pour la phase trois, n'hésitez pas à nous contacter », souligne Anne-Sophie Monat.

Pour plus d'informations : mobilite@crelaurentides.org.